



ASSEMBLEE GENERALE

ASSISTANCE HUMANITAIRE INTERNATIONALE

DU 14 AVRIL 2013 – 34140 MEZE

Procès verbal de l'Assemblée Générale d'ASSISTANCE HUMANITAIRE INTERNATIONALE (AHI)

Du dimanche 14 avril 2013 à 14heures 30 à la Salle du Campotel, lac des Sesquiers 34140 Mèze

L'Assemblée s'est réunie après que tous les membres de l'Association aient été régulièrement convoqués au moins 3 semaines avant la date de ce jour.

Il résulte de la feuille de présence que sont présents ou représentés 117 membres représentant 117 voix sur 417 voix représentant l'ensemble des membres d'Assistance Humanitaire Internationale. Les procurations se montent au nombre de 75.

Le quorum fixé par l'article 11 des statuts est atteint ; soit la présence à l'Assemblée Générale d'au moins un quart des membres en exercice, le vote par procuration étant admis. Les délibérations portées sur l'ordre du jour sont donc soumises au vote.

En préambule de la tenue de l'Assemblée, le président informe que les procurations reçues se prononcent unanimement pour un vote positif sur l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour et soumises au vote.

Le président et la secrétaire de l'Assemblée ont procédé à la certification de la feuille de présence ; puis le président a donné connaissance aux membres présents de l'ordre du jour, conforme à la convocation et qui est le suivant :

1-Approbation du Procès verbal de la dernière Assemblée Générale du 29 avril 2012

2-Présentation du rapport d'activité de l'association pour l'année 2012, des projets pour 2013/2014, aides et financements.

3- Rapport du trésorier sur la situation financière de l'association et les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2012.

4-Fixation du montant de la cotisation.

5-Point sur l'avancée de la demande d'utilité publique et délibération autorisant les membres du Conseil d'Administration à préparer le règlement intérieur de l'association, en application de l'article 23 des futurs statuts qui seraient d'application immédiate, en cas d'obtention de la reconnaissance d'utilité publique.

6- Questions diverses.

A la clôture des travaux, les adhérents d'AHI seront cordialement invités à un apéritif dinatoire, offert par les membres du Conseil d'Administration.

Le quorum est atteint, la séance est ouverte.

Puis le président aborde les questions inscrites à l'ordre du jour :

Chers amis,

Nous voici réunis pour la 6 ième fois et c'est avec une immense joie que le Conseil d'Administration et tous les actifs d'AHI vous accueillent. Avant de continuer nous devons voter pour l'approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 29 avril 2012

I) *Approbation du Procès verbal de la dernière Assemblée Générale du 29 avril 2012*

Il est demandé aux membres présents d'approuver par un vote le Procès verbal de l'Assemblée Générale du 29 avril 2012.

Le procès verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

II) *Présentation du rapport d'activité de l'association pour 2012 et des projets pour 2013/2014*

Cette année aura encore été marquée par des évolutions très positives, et ce, dans de nombreux domaines :

- **Financier** avec une augmentation conséquente de nos ressources. L'argent est et reste le nerf de la guerre contre la pauvreté et pour l'amélioration des conditions de vies des plus démunis,
- **Humain**, par l'arrivée régulière de nouveaux adhérents. Nous devrions bientôt franchir le cap des 450. Chacun de vous peut bien entendu améliorer ce score remarquable en recrutant de nouveaux sympathisants. N'oubliez pas qu'AHI ne peut exister et grandir que par l'effort de tous, alors parlez en autour de vous.
- **Une promotion efficace d'AHI**, dans les médias, car j'ai profité de la sortie de mon nouvel album pour promouvoir au maximum notre association. Ce que j'ai fait aussi en concerts. Et le site d'AHI aussi contribue largement à la notoriété d'AHI, avec à ce jour plus de 300 000 visiteurs, grâce au travail de nos web masters. Tout cela a pu contribuer efficacement à sensibiliser de nombreuses personnes.

A) La réalisation de notre première grosse construction, avec l'achèvement du collège de Houakpé Daho au Bénin.

Je tiens à remercier tous les acteurs de ce travail accompli au Bénin. Je nommerai dans le désordre :

- Ali Bordji qui a été responsable du projet Collège.
- Magdy Fadl, notre architecte.
- Emmanuel Dossou Dossa d'APROVIE ONG, superviseur des travaux, mais aussi financier des imprévus qui représentent une somme non négligeable.
- Patricia d'AAHI Belgique et son équipe, qui ont apporté et financé les deux conteneurs envoyés d'ANVERS, avec du matériel scolaire et des fournitures diverses nécessaires pour l'équipement des classes que nous avons construites.
- Alain Vigourous et son équipe logistique qu'il ne faut surtout pas oublier, même si parfois, dans notre inconscient, nous aurions tendance à oublier leur long et minutieux travail de presque tous les jours, tout au long de ces six années. Ce travail quasiment au quotidien est fondamental, vital, car il est le cœur historique de l'activité d'AAHI.
- Vous tous, mes chers donateurs, qui avez envoyés à vos frais, des colis patiemment constitués de fournitures scolaires, de produits d'hygiène et j'en passe.....
- Enfin, un grand merci à ceux qui nous ont aidé au financement de ce projet :
 - . Yves Fouquet pour les subventions qu'il a pu obtenir et qui nous ont aidés au financement.
 - . Yves encore et son équipe, Brigitte et Patrick Leblanc et leur équipe aussi, ainsi que les bénévoles des autres concerts, avec tous les artistes qui nous ont ouvert leur cœur et offert le succès de ces soirées : Hervé Vilard, Claude Barzotti, Alain Sebbah, Jean Jacques Lafon, Les Forbans, Isabelle Aubrey, Pierre Groscolas, David Alexandre Winter, Anne Marie David, Michel Monaco et tant d'autres en France et en Belgique que je nommerai pas ici tant la liste est longue ! Cette année, viendront aussi apporter leur concours : Herbert Léonard, Richard Sanderson et Pierre Charby. D'autres artistes feront aussi partie de cette magnifique aventure humaine, mais je n'ai pas encore, à cette heure, la confirmation de leur venue. Non pas parce qu'ils rechignent à dire oui, mais parce qu'ils sont tributaires de leur planning.
 - . Un autre artiste de qualité qui œuvre lui aussi toute l'année aux côtés d'Alain et de Jacky dans le camion d'AAHI dans la plus grande discrétion et humilité : Jean-Michel RINALDI. Merci pour son éternelle disponibilité et à très vite sur la scène du Cap d'Agde en novembre pour nous interpréter quelques chansons de son premier CD, pour que tous le découvrent à leur tour.

J'en profite aussi pour remercier chaleureusement tous ceux que je n'ai pas nommés mais que je n'oublie pas tant ils sont chers à mon cœur, et sans qui AAHI n'existerait pas. Vous comprendrez que nommer tous les actifs prendrait un temps d'allocution trop important, mais heureusement, vous les connaissez à travers les photos du site d'AAHI.

A présent, je voudrais vous présenter un diaporama, réalisé lors de l'inauguration officielle du collège de Houakpé Daho au Bénin.

Quelques uns d'entre vous se sont souvent demandés pourquoi nous faisons, à chaque fois, des remises officielles en « *grande pompe* », permettez-moi de revenir sur cette raison :

Ce n'est surtout pas pour briller aux yeux des bénéficiaires, ni aux vôtres, mais simplement pour permettre aux populations bénéficiaires de prendre conscience que ce n'est pas telle ou telle personnalité présente qui en est l'auteur, mais toute une équipe composée de bénévoles d'AHI et de nos collaborateurs dans ces pays.

Ma hantise première serait que le fruit de notre travail soit éventuellement récupéré au profit d'un élu quelconque à des fins politiciennes et d'influence. Il faut dire que ce genre de comportement est monnaie courante, ce qui explique parfois leur présence et leur empressement à prendre la parole.

Grâce à ces mises en scène de remises officielles, nous pouvons informer les populations de la vraie provenance, de l'effort collégial et surtout de la gratuité de ces efforts et de ces dons.

B La Casamance

a) Nous avons aussi vécu une belle expérience en Février 2013, et cela a été une première pour AHI :

Le CCAS d'EDF-GDF a demandé à Yves Fouquet d'organiser un voyage solidaire en Casamance. Bien qu'il puisse paraître, au premier regard, comme un voyage touristique, il n'en est rien pour les raisons suivantes :

- Ce voyage a permis au CCAS de proposer au personnel d'EDF-GDF, non seulement de découvrir l'Afrique avec un autre regard, mais aussi de découvrir ce qu'est l'humanitaire, en créant parallèlement à cette action solidaire, un esprit d'équipe, essentiel à toute entreprise.
- Il a aussi permis de s'assurer, par la réunion post-séjour qui s'est déroulée il y a moins de 15 jours à l'initiative des responsables du CCAS, que les subventions débloquées, pour nous aider à financer nos programmes, ont joué leur rôle et ont été bien employées. Cela nous a donc été unanimement confirmé à cette réunion par tous les participants, et la note qu'ils ont donné à ce voyage a été de 10 /10.

Ce séjour solidaire nous a aussi permis d'acheminer plus de 600 Kg de matériel répartis dans les bagages de chaque participant, et cela n'a donc pas coûté un sou à AHI. Quant on sait les difficultés d'acheminement de ce matériel vers la Casamance, via la Gambie, le coût que cela entraîne, l'absence de port maritime pour le fret dans cette partie du Sénégal, rendant impossible l'acheminement direct de tout conteneur, vous comprendrez avec quelle joie nous avons accepté cette idée du CCAS.

D'autant plus que ces 12 participants sont à présent convaincus du bien fondé et de l'efficacité de l'action d'AHI et ils sont tous devenus adhérents de l'association, participant même financièrement, par des achats personnels de produits réactifs pour une somme de 500 euros, à l'achèvement de la mise à niveau du Laboratoire d'Analyses Médicales de Kafountine. Je remercie au passage l'aide admirable fournie par Biologie Sans Frontière qui a apporté du matériel neuf ou parfaitement révisé, et formé le personnel du Laboratoire.

Cette expérience aura donc été un grand succès, grâce à la préparation minutieuse et à la conduite admirable d'Yves Fouquet, responsable de ce projet. Projet que je peux vous assurer très riche en émotions pour chacun des participants, mais aussi pour les « locaux ». Ils nous ont accueillis en vrais amis et avec une sincérité

émouvante ; pour preuve, ces petites larmes, y compris de nos amis locaux, le jour du départ ; mais aussi pour cette efficacité à acheminer du matériel.

Tout cela nous a amené à accepter la demande du CCAS de reconduire ce séjour pour deux années encore et à répondre favorablement au souhait d'envisager de mettre en place ces mêmes voyages sur le Bénin. Seules les conditions de sécurité des participants pourraient nous freiner dans l'organisation de ces voyages. Il nous est aussi venu à l'idée de pérenniser ces voyages en les proposant aux adhérents d'AHI, aux frais bien entendu de chacun, puisque fidèles à notre charte éthique, l'intégralité des dons en argent reçus doit aller au financement des actions. Toujours sous certaines conditions bien sûr, à savoir la sécurité des participants qui doit être absolue, mais aussi l'opportunité et la faisabilité de ces voyages qui seront débattues en réunion du C.A. dans le courant de l'année.

b) La parole est donnée à Yves Fouquet pour le compte rendu de la fin de mission en Casamance (hors séjour solidaire) :

La dernière tranche des travaux de rénovation de la maternité d'Abéné a été effectuée en ce début d'année 2013. A savoir la salle post-accouchement avec pose de carrelages, de plinthes, peinture murs et plafonds et l'achat de lits et matelas.

Il a été décidé la création d'un sanitaire, adjacent au poste de santé. Les équipements (lavabo, douche, toilettes) ont été payés sur les fonds propres du Centre de Santé, AHI n'intervenant que dans la construction.

Il reste encore beaucoup à faire, le Conseil d'Administration décidera de l'aide qu'AHI pourra encore apporter à ces populations.

Une nouvelle fois mes chers amis, vous pouvez être fiers de cette chaîne d'union humanitaire qu'aura forgée AHI, car c'est vous tous, chacun à votre façon, qui en êtes les généreux et solides maillons.

c) AHI Lorraine

AHI Région Lorraine représentée par Madame Isabelle Voinson, a principalement pour mission, de par son éloignement géographique du siège d'AHI, de faire rayonner l'aide humanitaire d'AHI sur le sol Français ou en aidant des associations locales de Lorraine, contribuant ainsi à l'amélioration des conditions de vies des plus démunis.

Les aides apportées :

- Association Accès : 2 sacs de vêtements ont été offerts à cette association de Jarville qui vient en aide aux plus démunis.
- Association Fleurs pour le Liban : association qui vient en aide aux réfugiés Syriens et à la population Libanaise, 131 pieds à perfusion, 606 cartons de consommables, 3 déambulateurs, cannes, 1 lit médicalisé, 1 fauteuil roulant, 1 lève malade, 2 chaises percées.
- Association France et Maroc au Cœur : 100 cartons de consommables.
- Association Différences et Découvertes : 1 carton de livres en langue arabe.
- Association Horizon 54 : 14 cartons de consommables (association intervenant au Mali)

- Association La Soupe des Sans Abri : couvertures pour les SDF. AHI Lorraine a procédé à la distribution de fruits vitaminés dans les rues.
- Association Solhimal : 58 cartons de consommables.
- Association Bien être : une camionnette de meubles.
- Association Lectorique : un carton de livres en faveur des jeunes du quartier de Jarville.

D) Les projets pour 2013/2014

a) La Tunisie :

AHI continue, cette année encore, à apporter son aide par l'apport de divers matériels scolaires, informatiques et une aide médicale.

b) Les Conteneurs :

- L'année écoulée a été comme l'année précédente riche en aide pour le Bénin, et nous allons continuer bien entendu.
- Nous avons une demande pour la Côte d'Ivoire, que nous allons satisfaire, poursuivant ainsi une première aide envoyée.

c) Les futurs chantiers :

- Nous allons remettre à neuf un centre de santé actuellement délabré dans un village de brousse au Bénin, qui oblige aujourd'hui environ 30 000 habitants des divers villages à aller se faire soigner, souvent à pied, dans un centre à plus de 10 km des habitations ; mais aussi une école de couture, modeste certes, mais qui aura le mérite d'exister, ainsi que des chambres attenantes pour y loger des Sœurs et des élèves.
- Tout aussi important, le projet de l'Orphelinat Saint Dominique au Nord de Porto Novo au Bénin qui devrait débiter cette année et s'achever par un bâtiment sur 3 niveaux, pouvant accueillir 120 orphelins.
- La remise en état d'un orphelinat à Bali, en Indonésie qui en a bien besoin, en particulier des toilettes totalement insalubres et des conditions d'hygiène environnementales loin de l'idéal pour des enfants.
- Enfin la mise en place d'un projet de construction d'un troisième orphelinat au Cameroun, dont AHI sera maître d'œuvre et qui sera financé, dans sa plus grande partie, par le Vicariat Apostolique et l'Ordre de Saint Jean.
- Je passe volontairement, pour ne pas alourdir cette réunion, sur toutes les autres actions auxquelles nous sommes à présent habitués et qui nous sont familières.

Je souhaite à présent donner la parole aux autres intervenants, Yves Fouquet notre trésorier pour le rapport financier de l'année écoulée et Catherine Chaigneau pour vous apporter les précisions sur la demande de reconnaissance d'utilité publique, avant de procéder au vote sur l'acceptation de ces éléments.

III) Rapport financier par Yves Fouquet, trésorier

En préambule, il informe l'assemblée de la mise en place de pouvoirs délégataires auprès du président, du vice-président, et du directeur de la logistique. Ces pouvoirs ont été validés lors d'une séance du C.A et déterminent la capacité d'engagement et de paiement, au nom d'A.H.I pour chacun des signataires.

PRESENTATION DU BILAN : Il apparaît au bilan, l'amortissement de l'élévateur acheté en cours d'année et qui sera amorti sur trois ans. Le camion A.H.I, indispensable au transport du matériel récupéré, est totalement amorti.

PRESENTATION DU COMPTE DE RESULTAT : Le compte de résultat fait apparaître un solde positif global à hauteur de 28.799€. Les dépenses s'élèvent à 122.193€ pendant que les recettes s'élèvent à 150.991€.

Certaines dépenses d'exploitation sont en forte augmentation, comme l'entretien du matériel qui s'explique par le changement de la boîte à vitesse du camion et l'achat de matériel, suite à l'acquisition de l'élévateur. Les subventions versées sur projet sont cette année à hauteur de 38.000€ témoignant de la dynamique actuelle d'A.H.I.

Certaines dépenses de fonctionnement apparaissent en eau et charges locatives (1.080€). Elles sont dues aux charges de copropriété du local de Nancy, mais sont largement compensées par le bénéfice du concert (3.500€) organisé dans cette région par l'antenne A.H.I. à cet effet.

Dans les recettes d'exploitation, on constate la part prépondérante des recettes de concerts (35.200€) qui représentent 40% de nos ressources. Les deux principaux concerts (Pont de beauvoisin et Cap d'Agde) ont rapporté à eux seuls 24.000€, les autres concerts donnés par Christian tout au long de l'année complètent ce poste à hauteur de 8.000€.

Les subventions reçues sur projet sont en forte augmentation : +10.200€, ce qui témoigne de la bonne activité d'A.H.I dans l'investissement humanitaire.

La vente de marchandises (tee-shirts et chaussures) laisse un solde positif de 1.750€.

On constate que les statuts d'A.H.I sont respectés et qu'aucune dépense de fonctionnement non évitable n'apparaît dans les comptes.

Le résultat d'exploitation est positif de 27.300€.

Le résultat financier est positif de 1.470€. Il s'agit des intérêts versés sur livret.

Les comptes d'A.H.I sont en constante progression depuis sa création, témoignant de l'activité toujours plus importante de notre association. Le solde des liquidités disponibles au 31/12/2012 s'élevait à 89.491€.

PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2013 : Le budget prévisionnel 2013 est présenté à l'assemblée et ne soulève pas de question particulière.

PRESENTATION DU SOLDE FINANCIER DES PROJETS PORTES OU SOUTENUS PAR A.H.I : Le détail des projets, avec leur situation financière, est présenté à l'assemblée. Le projet Casamance, dans sa globalité, équilibre

recettes et dépenses en y incluant la seule recette du concert, en octobre 2010, de Cazouls les Béziers. Le projet collège d'Houakpé Daho, au Bénin, apparaît en solde négatif de 23.000€, mais l'année 2013 verra affecté à ce projet la subvention obtenu auprès de la CCAS pour un montant de 5.000€. L'envoi des conteneurs au Bénin laisse apparaître un solde négatif de 13.766€.

Il est procédé au vote sur le rapport financier

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés

4) fixation du montant de la cotisation.

A l'unanimité le montant de la cotisation annuelle reste inchangé à 30 euros.

La parole est maintenant donnée à Madame Catherine Chaigneau

5) Point sur l'avancée de la demande d'utilité publique et délibération autorisant les membres du Conseil d'Administration à préparer le règlement intérieur de l'association, en application de l'article 23 des futurs statuts qui seraient d'application immédiate, en cas d'obtention de la reconnaissance d'utilité publique.

- Pour mémoire, le dossier de demande de reconnaissance d'utilité publique a été reçu le 18 décembre 2011 par le ministère de l'Intérieur.

Par lettre du 15 juin 2012, des pièces complémentaires ont été adressées au ministère de l'Intérieur soit :

- Compte Rendu du Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 19 avril 2012.
- Résultats du compte financier au 31 décembre 2011
- Délibération du 29 avril 2012 approuvée à l'unanimité : demande de reconnaissance publique et approbation des futurs statuts sous réserve de l'obtention de ladite reconnaissance d'utilité publique.

Suite à ces envois, le ministère de l'Intérieur a examiné la demande de reconnaissance d'utilité publique et l'a envoyé pour avis, en septembre 2012, aux deux ministères de Tutelle, celui des Affaires Etrangères et celui en charge de la Cohésion Sociale.

Début janvier 2013, le ministère des Affaires Etrangères a émis un avis favorable à la demande d'AHI. Le ministère de la Cohésion Sociale n'a pas émis d'avis, mais cette absence de réponse n'était pas bloquante pour poursuivre la procédure.

Par lettre du 13 février 2013, le ministère de l'Intérieur nous informe que le dossier a été adressé au Conseil d'Etat en date du 8 février 2013.

Depuis février 2013, le Conseil d'Etat examine le projet de décret portant reconnaissance d'utilité publique et vérifie que les conditions requises sont remplies.

La décision interviendra (temps indéterminé) par décret dit en Conseil d'Etat et publié au Journal Officiel.

- La reconnaissance d'utilité publique impose les obligations suivantes :

- La rédaction de statuts qui seront annexés au décret du Conseil d'Etat. Ceux-ci ont été approuvés lors de l'AG du 29 avril 2012.

- l'adoption d'un règlement intérieur qui donne lieu à une approbation par le ministère de l'Intérieur. Celui-ci fixe les modalités d'application des statuts.

- L'acceptation des libéralités (donation par acte authentique et legs)

- Le contrôle des comptes rendus d'activités et documents comptables de l'association par le Préfet du Département du lieu du siège social et par le ministère de l'Intérieur.

C'est pourquoi, nous proposons aux adhérents présents ce jour, d'autoriser le Conseil d'Administration d'AHl à préparer un règlement intérieur de l'association, en application de l'article 23 des futurs statuts, en cas d'obtention de la reconnaissance d'utilité publique qui sera validé lors de l'Assemblée Générale 2014 et ensuite envoyé pour avis au ministère de l'intérieur pour application.

Cette délibération est votée à l'unanimité des membres présents ou représentés

6) Questions diverses.

Aucune question n'est posée.

Le président reprend la parole :

Je vous remercie pour votre longue et patiente attention et vous invite à cet apéritif dinatoire personnellement offert par les actifs d'AHl et par certains d'entre vous qui ont eu la gentillesse d'y participer.

Encore merci pour tout, pour votre présence, pour vos élans de cœur et de générosité.

La séance est levée à 16 heures 30.

Le président
Christian Delagrance

La secrétaire
Lilia Rivalan

